

ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET GROUPEMENTS PATRIOTIQUES DE MONS ET ENTITES

Rapport de la réunion du 07 février 2018

Début de séance à 10h05'.

Jean-Claude nous détaille la raison du changement de date de notre réunion mensuelle. Il remercie les membres présents et excuse d'office les nombreux absents suite à cette modification. Il enchaîne en souhaitant la bienvenue à Bernard BERESSE des « Anciens de la Force Navale » qui remplace ce jour André VAN der BEKEN. Il accueille également Thierry MARCQ de « Mars et Mercure » et aussi des O.R. Il explique à tous les deux le but fondé de l'Entente qui se réunit notamment pour coordonner les événements sur MONS et entité, et rappelle enfin que chaque association reste maîtresse chez elle.

1. Appel des présences

(*) Christine précise ici que ce n'est pas elle qui complète la liste des noms dans le rapport mensuel.

PRESENTS : Robert ANTOINE, Bernard BERESSE, Jean-Claude BONAERT, Pierre CABO, Victor CHEVREUX, André CLAUSTRIAUX, Christine DE COCK, Joseph DRAMAIX, Yves DUPONT, Jean-Claude FERVAİL, Claude FRETIN, Jacques GILMANT, Ghislaine GOUSSET, Jean-Jacques HAESEVELDE, Jean-Pierre HANNECART, Michel HEDONT, Jean-Paul HUBENS, Michel LAFORGE, Richard LEGRAND, Gilbert MAENE, Thierry MARCQ, Henri MELIS, Damien PIRMEZ, Madeleine PLOMB, Arthur ROUSSEAU et Emile-Henri WATTIER.

ABSENTS : Jean-Marie BERTIAUX, Patrice BEUZE, Jacques DE PUYT, Françoise DENIS, Léonce DESCAMPS, Jean-Luc DRUART, Michel DRUART, Jean-Claude FLAMAND, Willy GODFROID, Jean GODIN, César HARMEGNIES, Guy MENU, Valéry MOLLE, Eugène MOTTOUL, Roberto NARDELLA, Albert NIHOUL, Ovide POSTEL, André VAN der BEKEN et Béatrice VERHAVERBEKE.

2. Lecture et approbation du PV de l'AG du 02 janvier 2018

Lors de cette lecture, Jean-Claude souligne que le café nous avait été offert par le Colonel Guy DOBBELAERE pour excuser le manque de chauffage. Notre trésorier se dit ravi de cette belle initiative.

Le rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Exposé de Damien PIRMEZ relatif aux futures commémorations organisées par la Ville

- 16 février : il nous détaille la cérémonie prévue pour les défunts de la Dynastie et sollicite la représentation des porte-drapeaux.
- 8 mai : il nous informe que le car de la Ville sera mis à disposition pour reprendre le circuit de 2017.
- 10 novembre : l'Entente sera sollicitée pour participer à plusieurs cérémonies, dont QUIEVRAIN et St-SYMPHORIEN. Dans le courant de l'après-midi, une grande cérémonie

aura lieu à VILLE/SUR/HAINÉ et puis nous nous rendrons à CASTEAU. Enfin, vers 20h00' il y aura un concert au théâtre de MONS.

- 11 novembre : le matin, les cérémonies habituelles se dérouleront dans les sections. L'après-midi, un hommage aura lieu sur la Grand-Place de MONS et ensuite place du Parc. Après quoi, un cortège remontera la rue de Nimy, et ce, dans une parfaite coordination avec les autorités militaires canadiennes. Lors de l'arrivée sur la Grand-Place, une parade est prévue avec mise en place des différents groupes. Damien attire notre attention sur le fait qu'il distribuera des laissez-passer, et ce, pour raisons de sécurité car il y aura une tribune de 250 officiels. Pour l'occasion, notre Président-Délégué demande à ce que chaque association soit représentée.

- Enfin, Damien nous remet à chacun une copie du fichier des porte-drapeaux mis à jour.

4. Débriefing de l'AG Statutaire de la F.N.C. MONS du 13 janvier dernier

Madeleine nous fait un résumé et apporte des précisions sur le voyage de 2018.

5. Débriefing de l'AG Statutaire de la Régionale de MONS, SOIGNIES et ENTITES

Henri MELIS nous dit que cette Assemblée de 6 délégués a été très constructive et nous cite sa nouvelle dénomination : « MONS, SOIGNIES et Entités ». Il précise également qu'à présent, il faut y inclure HAUTRAGE et QUIEVRAIN.

6. Création de section de la F.N.C. Régionale (MAISIERES, par exemple)

Jean-Claude définit la représentation de Jean-Paul HUBENS pour MAISIERES en vue d'une restructuration.

7. Réunion entre la Ville de MONS et la Section de MAISIERES relative à la cérémonie du 11 novembre dernier : mise au point définitive

Le Président-Délégué affirme, je cite : « Aucune plainte n'a été déposée, mais une erreur s'est glissée dans le rapport ». Un débat avec Jean-Paul HUBENS s'en suit et Jean-Claude conclut en disant que l'incident est clos. La Secrétaire se dit surprise de cette « erreur » et rappelle qu'elle rapporte toujours, mot pour mot, les termes employés lors des prises de paroles.

8. F.N.C. PROVINCIALE DU HAINAUT – AG Statutaire du 10 février 2018 à 10h30

Rappel de cette date à titre informatif.

9. LEOPOLD III GROUPEMENT PROVINCIAL – AG Statutaire du 13 février 2018 à 14h00

Emile-Henri nous résume l'objectif de cette journée.

10. Participation de l'ENTENTE à la cérémonie commémorative des Défunts de la Dynastie le vendredi 16 février 2018 à 10h50 (voir invitation de la Ville) :

Les précisions de Damien se retrouvent au point numéro 3.

11. LEOPOLD III SECTION MONS-HAINAUT – AG Statutaire du 17 février 2018 à 11h00

Jean-Claude nous résume également l'objectif de cette journée.

12. Comité de la Procession du Car D'Or – Présentation du Groupe des Anges de MONS le lundi 19 février 2018 à 19h00

Lors de cette réunion, Corentin ROUSMAN, accompagné de Michel LAFORGE (qui représentera l'Entente), présenteront les arguments pour la pérennité du groupe des Anges. Lors de notre prochaine assemblée, Michel nous fera rapport de ce qui a été dit.

13. A.O.C. – Banquet annuel du 26 février 2018 à 12h00

Jo DRAMAIX distribue ses invitations et explique le prix très démocratique. Puis, il attire notre vigilance pour que chaque convive masculin porte une cravate. L'assemblée dit unanimement que c'est un minimum.

14. Invitations au repas des « ANGES DE MONS » le samedi 03 mars 2018 à 19h00

Jean-Claude demande à l'assemblée : « Qui n'a pas reçu d'invitation ? »

15. Communications par le Président-Délégué

1. Qui est intéressé par une place de parking dans l'enceinte de la caserne le 16 février et rappel des modalités, à savoir : nom et n° de plaque.
2. L'organigramme doit régulièrement subir des modifications afin d'y ajouter les différents représentants des associations. Veillez à nous informer de tous changements.
3. Informations sur la journée commémorative prévue à PLOEGSTEERT.
4. Voeux de la Ville à l'Entente : Jean-Claude nous donne lecture du courrier reçu.
5. Hommage 2018 à Marguerite BERVOETS : celui-ci aura lieu le 4 mai.
6. Précision de date du voyage en CAMARGUE à la demande de Victor : du 16 au 24 septembre 2018.

16. Tour de table

- Le Vice-Président annonce les projets du GRAND 8 pour NIMY.
- Emile-Henri rappelle l'A.G. De LEOPOLD III le 17 février qui sera l'occasion des remises de décorations à plusieurs membres.
- André CLAUSTRIAUX rappelle la date des Fastes des « Chasseurs à Pieds » et dit qu'à cette date il n'y aura pas de repas. Par contre ils se regrouperont avec les « Cyclistes » lors du banquet de l'Entente en date du 4 novembre prochain.
- Ghislaine GOUSSET annonce un 3ème porte-drapeau à OBOURG en la personne de Jean WAUTERS.
- Jean-Paul HUBENS émet l'idée d'actualiser l'hommage rendu à MAISIERES.
- Claude FRETIN s'excuse pour son absence en janvier et adresse ses félicitations à Christine pour sa rédaction conforme des rapports de réunions.
- Henri MELIS dit que la commémoration de GHLIN aura lieu le mercredi 9 mai. Ce

choix de date lui permettra d'avoir les écoles. Il nous annonce que Maurice DELPLACE lui a passé le flambeau de sa Présidence.

- Victor demande si il faut prévoir les baudriers pour le 11 novembre. Damien lui répond que la Ville mettra son stock à disposition.
- Jo nous annonce un banquet exceptionnel mais qui ne sera pas renouvelé. Néanmoins, il annonce qu'en 2022 l'A.O.C. fêtera son 100ème anniversaire.
- Damien annonce que la commémoration annuelle du 2 septembre se déroulera cette année le lundi 3 septembre.
- Thierry MARC annonce un voyage culturel en CHAMPAGNE les 8, 9 et 10 juin prochains pour la somme de 590,00€. Il promet d'envoyer aujourd'hui même l'invitation.
- Christine revient sur sa prise de parole au point n°7, et bien qu'elle trouve cela très regrettable, elle informe l'assemblée qu'à dater de la réunion du 6 mars, elle s'abstiendra de rapporter les débats -mots pour mots- internes à l'Entente mais uniquement les grandes lignes de ce qui se dit.

Levée de la séance à 11h05'.

C. DE COCK
La Secrétaire

J-C BONAERT
Le Président-Délégué